

## COURRIER DE RENTRÉE, ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

**Vous trouverez ci-joint diverses informations et consignes concernant l'année scolaire 2023-2024 :**

### **Documents à restituer à la rentrée :**

- Pour les internes : **Autorisations de sorties à remettre à Mme GUIBERT** Alexandra, responsable de l'internat.

**Certains documents seront remis aux élèves, le jour de la rentrée et devront être retournés au professeur principal :**

- La fiche de vie scolaire devra être rapportée au professeur principal **dûment complétée et signée** :  
**le jeudi 7 septembre 2023 pour les élèves externes ou demi-pensionnaires**  
**le lundi 11 septembre 2023 pour les élèves internes**

(en l'absence de retour de ce document aux délais indiqués, votre enfant ne pourra pas bénéficier des autorisations d'entrées et sorties).

- Pour les nouveaux élèves, concernés par des situations spécifiques (PAI-PAP-PPS, aménagements aux conditions d'examen...), retourner au professeur principal l'ensemble des pièces et éléments requis (formulaires, bilans, notifications d'aménagement aux conditions d'examen...) pour le **lundi 11 septembre 2023**.

# ORGANISATION DE LA RENTREE 2023-2024

## ✓ Rentrée des apprenants :

Classes	Jours	
	Lundi 4 septembre 2023	Mardi 5 septembre 2023
3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers	8h	
1 <sup>ère</sup> CAP PSR/EPC	8h30	
Term CAP PSR/EPC		9h
2 <sup>nde</sup> bac pro AMA, commerce, vente, accueil, esthétique	9H	
1 <sup>ère</sup> bac pro AMA, commerce, vente, accueil, esthétique		8h
Term bac pro AMA, commerce, vente, accueil, esthétique		8h30

### Pour les élèves qui rentrent le lundi 4 septembre 2023 :

**Le matin :** Ils seront pris en charge par les professeurs principaux.

**L'après-midi :** Cours de 13h à 16h, selon l'emploi du temps communiqué.

**Le mardi 5 septembre, rentrée en cours à 10h.**

### Pour les élèves qui rentrent le mardi 5 septembre 2023 :

**Le matin :** Ils seront pris en charge par les professeurs principaux et **début des cours à 10h selon l'emploi du temps communiqué.**

## ✓ Emploi du temps :

Il est remis le jour de la rentrée,

## ✓ Carnet de bord & Règlement intérieur :

Ce document sera remis aux élèves le jour de la rentrée. Ils doivent le tenir en bon état et l'avoir en permanence sur eux. Vous aurez à prendre connaissance de diverses pages et les signer,

## ✓ Photo de classe : 8 septembre 2023 (selon un ordre de passage communiqué par le professeur en charge de la classe),

## ✓ Manuels scolaires :

Niveaux **SECONDE-PREMIERE-TERMINALE** : les manuels scolaires seront remis la semaine de la rentrée, selon la procédure indiquée par les professeurs principaux,

## ✓ Fournitures :

- le jour de la rentrée scolaire, les élèves viennent avec de quoi écrire (stylos et feuilles). Les professeurs indiqueront dès la rentrée, les fournitures spécifiques pour chaque matière. **Il n'y a pas de liste de fournitures pré-établie à ce jour.**

✓ **Consommables à :**

Les élèves devront se munir, pour la rentrée, des fichiers pédagogiques suivants (aide possible du Pass'Région).

Matière	Intitulé	Auteur(s)	ISBN	Editeur
<b>1<sup>ère</sup> année CAP EPC</b>				
PSE	prévention santé environnement 2022 (2 ans de CAP)	Sylvie cronier Marie Cruçon	978-2-216-16472-1	Foucher
<b>Terminale CAP EPC</b>				
Maths physique	Cahier de Maths et de physique-chimie groupement 2	Jessica Estevez-Brienne, Isabelle Delaunay et Bertille Voelckel	9782095019624	Nathan
<b>1<sup>ère</sup> année CAP PSR</b>				
PSE	Prévention santé environnement 2022 (2 ans de CAP)	Sylvie cronier Marie Cruçon	978-2-216-16472-1	Foucher
Production et service	production et service en restauration (PSR) 2023	Martin Woelfli	978-2-09-501958-7	Nathan Technique
<b>Terminale CAP PSR</b>				
Maths physique	Cahier de Maths et de physique-chimie groupement 1	Jessica Estevez-Brienne, Isabelle Delaunay et Bertille Voelckel	9782095019600	Nathan
Production et service	production et service en restauration (PSR) 2023	Martin Woelfli	978-2-09-501958-7	Nathan Technique
<b>2<sup>ème</sup> MRC</b>				
PSE	J'assure en prévention santé environnement" (PSE) 2de, 1ère et term bac pro	Michèle Terret-Brangé	978-2-206-10652-6	Delagrave
Espagnol	Pasalo bien 2nde, 1ère, Tle Bac pro	Callis Montserrat	978-2 206402109	Delagrave
<b>2<sup>ème</sup> AMA</b>				
PSE	J'assure en prévention santé environnement" (PSE) 2de, 1ère et term bac pro	Michèle Terret-Brangé	978-2-206-10652-6	Delagrave
Art appliqué	Arts Appliqués, Edition 2006, Livre élève	Marie-Noëlle Yvonnet	978-2-09-179845-5	Nathan
Eco gest	Economie gestion 2de, 1ere Tle Bac pro indus et ASSP ed 2022 livre de l'élève	FAGES, Luc	978 2 216 16492 9	Foucher
<b>2<sup>ème</sup> MECP</b>				
PSE	Prévention Santé Environnement (PSE) 2de, 1re, Tle Bac Pro (Ed. num. 2021)	Michèle Terret-Brangé	978-2-206-104607	Delagrave
<b>1<sup>ère</sup> MCV A (commerce)</b>				
Pro	Conseiller, suivre les ventes et fidéliser	Dominique Beddelem	9782095019280	Nathan
<b>Term accueil</b>				
Pro	Sujets d'entraînement et d'examen Epreuve E2	Volsan Elodie Volsan Nicolas	9 782381 974460	Le Génie
<b>Term MCV B (vente)</b>				
Pro	animer et gérer l'espace commercial	dominique beddeleem	978-2-09-501930-3	Nathan

✓ **PASS'REGION :**

**Rappel :** le *Pass'Région* peut être utilisé pour l'achat de fichiers pédagogiques, livres 'loisir', ou encore certains manuels prescrits par les enseignants.

Pour les nouveaux lycéens n'ayant jamais eu de carte *Pass'Région*, il est recommandé d'en faire dès aujourd'hui la demande, sur le site <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>.

Pour les lycéens déjà en possession de la carte : l'élève doit la conserver, elle est validée en ligne par

l'établissement lorsque son inscription est effective.

L'achat des manuels scolaires est pris en charge par la Région Rhône Alpes. A la rentrée scolaire, le lycée remet les manuels scolaires aux élèves qui devront les restituer en fin d'année ou au moment de leur départ de l'établissement.

Des fichiers pédagogiques ou d'autres manuels scolaires sont également demandés pour certaines filières, spécialités ou options. Ils peuvent être pris en charge en tout ou partie par le *Pass'Région*.

La *Librairie du Tiers Temps* (34 Bd Gambetta, 07200 Aubenas), est informée des prescriptions et devrait être en mesure de fournir les ouvrages avant la rentrée. Vous pouvez vous rapprocher de ce partenaire agréé pour le *Pass'Région* pour vous les procurer.



✓ **Dates des PFMP :**

Il est souhaitable de rechercher des stages dès le mois de juillet. Les conventions quant à elles seront remises aux apprenants à partir de la rentrée scolaire de septembre.

Classes	Période 1	Période 2	Période 3
3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers	9 octobre 2023 au 20 octobre 2023	11 décembre 2023 au 22 décembre 2023	1 avril 2024 au 12 avril 2024
1 <sup>ère</sup> et Term CAP PSR	6 novembre 2023 au 1 décembre 202 »	29 avril 2024 au 24 mai 2024	X
1 <sup>ère</sup> et Term CAP ECP	6 novembre 2023 au 1 décembre 202 »	29 avril 2024 au 24 mai 2024	X
2 <sup>nde</sup> bac pro Esthétique	13 novembre 2023 au 24 novembre 2023	5 février 2024 au 16 février 2024	3 juin 2024 au 28 juin 2024
2 <sup>nde</sup> bac pro AMA	13 novembre 2023 au 24 novembre 2023	5 février 2024 au 16 février 2024	3 juin 2024 au 28 juin 2024
2 <sup>nde</sup> bac pro RC	13 novembre 2023 au 24 novembre 2023	5 février 2024 au 16 février 2024	3 juin 2024 au 28 juin 2024
1 <sup>ère</sup> bac pro Esthétique	27 novembre 2023 au 22 décembre 2023	3 juin 2024 au 28 juin 2024	X
1 <sup>ère</sup> bac pro AMA	5 février 2024 au 16 février 2024	3 juin 2024 au 28 juin 2024	X
1 <sup>ère</sup> bac pro Commerce/Vente/ Accueil	5 février 2024 au 16 février 2024	3 juin 2024 au 28 juin 2024	X
Term bac pro Esthétique	25 septembre 2023 au 20 octobre 2023	18 mars 2024 au 12 avril 2024	X
Term bac pro AMA	25 septembre 2023 au 20 octobre 2023	18 mars 2024 au 12 avril 2024	X
Term bac pro Commerce/Vente/ Accueil	25 septembre 2023 au 20 octobre 2023	18 mars 2024 au 12 avril 2024	X

# INFORMATIONS ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

## OUVERTURE DU LYCEE

Lundi, Mardi, et Jeudi : 7h30-17h30

Mercredi : 7h30-17h30

Vendredi : 7h30-12h30

## OUVERTURE DU SECRETARIAT

Lundi, Mardi, Jeudi, 7h45-12h15 et 13h00-17h15

Mercredi : 7h45-12h15 et 13h00-16h

Vendredi : 7h45-12h15

### Certificats de scolarité :

Deux certificats de scolarité seront remis aux élèves. **Il n'en sera pas délivré d'autres pendant l'année.** Vous pourrez les photocopier si nécessaire.

### Relations avec les familles :

La communication entre l'établissement et les familles se fait essentiellement via le site : 'EcoleDirecte'.

**Pour les nouveaux élèves**, vous recevrez à la rentrée vos identifiants de connexion (distincts de ceux de votre enfant, qui lui seront remis à la rentrée). Ce service sera consultable dans le courant du mois de septembre.

**Pour les élèves déjà scolarisés au sein de l'établissement**, les identifiants EcoleDirecte « parents et enfant », demeurent inchangés (vous pourrez utiliser les identifiants délivrés au cours de l'année scolaire 2022-2023). Ce service sera consultable, dans le courant du mois de septembre.

Le lycée propose plusieurs rencontres dans l'année, celles-ci sont susceptibles d'être modifiées ou ajustées.

- ✓ Réunion d'accueil des parents d'élèves pour les niveaux entrants :

**19 septembre 2023 à 17h30** (parking possible dans la cour du site du lycée professionnel)

**Ordre du jour** : Présentation du lycée, des enseignants, des programmes, du déroulement des stages et des examens.

- ✓ Formation des parents correspondants de classe et Assemblée Générale de l'APEL :

**Jeudi 5 octobre 2023 à 18h30** Formation parents-correspondants suivie par l'Assemblée Générale de l'APPEL (amphithéâtre sur le site du Lycée Général et Technologique 3 rue Seibel à Aubenas)

- ✓ Rencontres Parents/Professeurs et remise des bulletins (toutes les classes)

Les dates des rencontres seront communiquées courant du mois de septembre 2023. Ces rencontres permettent de faire un bilan individuel et d'étudier d'éventuelles mesures à prendre concernant la réussite de chaque apprenant.

Il est possible à tout moment, de demander un rendez-vous auprès d'un professeur, du professeur principal par l'intermédiaire du carnet de bord ou de la messagerie EcoleDirecte.

### Dates des vacances scolaires :

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Vacances	Académie de Grenoble
<b>Vacances de la Toussaint 2023</b>	Fin des cours : vendredi 20 octobre 2023 Jour de reprise : lundi 6 novembre 2023
<b>Vacances de Noël 2023</b>	Fin des cours : vendredi 22 décembre 2023 Jour de reprise : lundi 8 janvier 2024
<b>Vacances d'hiver 2024</b>	Fin des cours : vendredi 16 février 2024 Jour de reprise : lundi 4 mars 2024
<b>Vacances de printemps 2024</b>	Fin des cours : vendredi 12 avril 2024 Jour de reprise : lundi 29 avril 2024
<b>Fin des cours :</b>	samedi 6 juillet 2024

Les classes vaqueront le **mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 mai 2024** en raison du pont de l'Ascension ainsi que le **lundi de Pentecôte (20 mai 2024)** qui est un jour sans école dit "de solidarité".

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité (ou votre enfant a souhaité) qu'à la rentrée prochaine, il puisse se retrouver avec tel(le)

ou tel(le) camarade. Nous vous rappelons que nous ne pourrions satisfaire cette demande qu'à la marge étant donné le nombre d'élèves à répartir dans nos classes.

De nombreux critères sont pris en compte, des affinités, les activités extra-scolaires ou le covoiturage ne peuvent être une priorité absolue.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

#### **Carnet de bord et École Directe :**

Un carnet de bord est remis à chaque élève le jour de la rentrée. Les retards, les absences, les informations et observations des enseignants et du service de la vie scolaire s'effectueront par cet intermédiaire. Un grand nombre d'informations est également disponible sur l'espace Vie Scolaire d'École Directe. Nous vous demandons de contrôler régulièrement ces deux outils.

➤ Que faire si...

#### **... votre enfant est absent :**

- Prévenir la Vie Scolaire, dans les meilleurs délais, au 04 75 35 72 31  
ou par courriel : [survlp@lycee-julesfroment.fr](mailto:survlp@lycee-julesfroment.fr)
- Remplir et signer le carnet de bord de votre enfant
- S'assurer que votre enfant a bien remis à la vie scolaire son justificatif d'absence et récupéré les cours.

#### **... vous souhaitez, en cours d'année, modifier le régime ou les autorisations d'entrées-sorties de votre enfant :**

Présenter impérativement une pièce écrite au service de la vie scolaire. Aucune modification ne sera prise en compte, sans une demande écrite effectuée par les responsables légaux. Vous pouvez également retirer un nouvel exemplaire de la fiche vie scolaire 2023-2024 auprès de la CPE (Madame Amblard Guillou).

#### **RAPPEL :**

*Retards* : La ponctualité est un critère de réussite et une marque de respect à l'égard des autres. Aussi, tout élève retardataire devra se présenter impérativement au bureau de la vie scolaire et sera orienté en étude. Il rejoindra la classe pour le cours suivant.

D'autre part, nous vous demandons de **nous signaler rapidement tout changement de situation familiale, ou tout changement d'adresse ou de coordonnées téléphoniques.**

#### **Point d'écoute :**

Un point écoute anonyme et gratuit animé par des infirmières spécialisées se tient dans l'établissement, un mardi sur deux pour accueillir les jeunes.

#### **Service de restauration :**

**Nouveauté...** Le service de restauration est désormais assuré par la société « Plein Sud Restauration », principalement localisée dans les départements **de la Drôme et de l'Ardèche**, qui privilégie qualité et logique de développement durable (produits bio et locaux, produits frais, proposition répondant aux attentes des lycéens, tout en respectant l'équilibre alimentaire ; réduction du gaspillage alimentaire et sensibilisation des élèves à cette thématique, menus adaptés aux rythmes des saisons, pour garantir fraîcheur et qualité optimale...).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Richard BARTHELEMY  
Chef d'établissement

Corinne PONS  
Directrice Adjointe

Cher parent,

L'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L) vous souhaite :

**Bienvenue au Lycée polyvalent Jules Froment,  
enseignement général, technologique et professionnel, unité de formation en apprentissage.**

Chaque famille en est membre, la cotisation est de 25 €, elle comprend un abonnement au magazine « Famille et Éducation », premier magazine national d'éducation.

L'A.P.E.L joue un rôle dans l'organisation et la vie du lycée :

- Son ou sa Présidente est membre de droit de l'organisme de gestion du lycée (O.G.E.C) en charge du fonctionnement matériel du lycée ;
  - Il ou elle fait également partie du Conseil d'établissement où siègent enseignants et élèves et participe à ce titre au Conseil de discipline ;
  - Les représentants de l'A.P.E.L siègent également aux commissions d'appels annuelles, chargées d'examiner les requêtes des familles en désaccord avec la décision du Conseil de classe du troisième trimestre ;
  - L'A.P.E.L recrute et forme les parents correspondants de classe qui participent aux conseils de classe trimestriels ;
  - L'A.P.E.L accueille les nouveaux parents, avec l'équipe éducative, à la Journée « Portes Ouvertes » du lycée et à son assemblée générale de rentrée avant la Toussaint ;
  - L'A.P.E.L intervient dans la gestion des manuels scolaires prêtés aux élèves ;
  - L'A.P.E.L participe aussi au Forum des métiers, qui a lieu tous les 3 ans.
- ET surtout l'A.P.E.L. accueille les jeunes au B.D.I. Orientation (Bureau de Documentation et d'Information).**

Le montant de votre cotisation est entièrement redistribué sous forme de subventions et d'aides aux projets en faveur des élèves.

Mais l'A.P.E.L, c'est aussi un lien entre parents, un lien de convivialité et d'échange.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous à l'**assemblée générale de rentrée le jeudi 5 octobre 2023 à 19h sur le site de l'enseignement général et technologique**, où nous nous retrouverons pour un moment convivial.

À cette occasion les parents correspondants de classe bénéficieront d'un temps de formation et découvriront également l'utilisation du logiciel d'orientation *Inforizon*, reconnu d'Intérêt Pédagogique par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Nous vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les meilleurs.

M Brito, Président

**Pastorale du Lycée Jules Froment 2023-2024**

**Joie**

Confirmation  
Echange  
Solidarité  
Chrétiens  
Messe  
Lumière  
Confiance  
Baptême  
Amour  
Lycée

Pastorale  
Glorieuses  
Pâques  
Noël  
Ecoute  
Louange  
Joie  
Dieu  
Partage  
Jésus  
Débats  
Tolérance

« La vie est un défi à relever,  
un bonheur à méditer,  
une aventure à tenter. »  
Mère Teresa

**Rendez-vous à la rentrée :**  
pour faire connaissance,  
prier,  
échanger, partager,  
vivre de bons moments ensemble...

Société de restauration

**Nouveauté...** Le service de restauration sera désormais assuré par la société « **Plein Sud Restauration** », principalement localisée dans les départements **de la Drôme et de l'Ardèche**, qui privilégie qualité et logique de développement durable (produits bio et locaux, produits frais, proposition répondant aux attentes des lycéens, tout en respectant l'équilibre alimentaire ; réduction du gaspillage alimentaire et sensibilisation des élèves à cette thématique, menus adaptés aux rythmes des saisons, pour garantir fraîcheur et qualité optimale...).

Assurance Scolaire

**L'assurance scolaire de votre enfant**

**CHERS PARENTS**

Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2023-2024, votre enfant bénéficiera de l'assurance scolaire **et extra-scolaire** de la Mutuelle Saint-Christophe assurances, premier assureur de l'enseignement privé.

**Les atouts de l'assurance scolaire de la Mutuelle Saint-Christophe assurances**

- Une protection à chaque instant :** 24h/24, 365 jours par an, y compris pendant les congés.
- En tous lieux,** qu'il soit à l'école, à la maison, à des activités extra-scolaires... ou en voyage à l'étranger !
- En toutes circonstances** en cas d'accident, de racket à l'école ou sur son trajet...

Grâce au contrat collectif souscrit par votre établissement, vous pouvez profiter d'une assurance scolaire parmi les plus complètes et les plus compétitives du marché.

Garanties	Prestations	Garanties	Prestations
<b>Invalidité permanente :</b> + infirmité à 66 % : franchise relative 11 € %, + comprise entre 66 % et 85 % : 45 000 € + supérieure ou égale à 86 % : 99 000 €		<b>Frais de transport</b>	305 €
<b>Décès</b>	3 000 €	<b>Frais de rapatriement</b>	1 400 €
<b>Traitement médical dont forfait hospitalier</b> franchise relative de 7 jours	21 000 €	<b>Frais de recherche et de sauvetage</b>	10 000 €
<b>Frais médicaux prescrits non remboursés</b> par la Sécurité sociale	155 €	<b>Accompagnement psychologique</b> après un accident grave ou une agression	50 € / séance maxi 750 €
<b>Chambre particulière en cas d'hospitalisation</b> franchise relative de 7 jours	31 € / jour maxi 365 jours	<b>Frais de remise à niveau scolaire</b> : cours de rattrapage, frais de garde ou frais de transport franchise relative de 15 jours consécutifs de scolarité	50 € / jour maxi 1 700 €
<b>Taille et frais de prothèse :</b> + appareil à orthodontie + dentelles (sur dents) + outillage, orthopédiques + traitement d'orthodontie rendu nécessaire par l'accident	600 € 800 € 800 € 2 100 €	<b>Racket et agression dans l'établissement ou sur le trajet</b> : vélo, vélo cargo, canoë, canoë-kayak pris en charge sur présentation du dépôt de plainte, une fois par année scolaire	250 €
<b>Frais d'optique</b> : frais de monture, verres ou lentilles	400 €	<b>Indemnités de musique</b> : bris ou vol durant les cours, prise en charge une fois par année scolaire et sur présentation du dépôt de plainte en cas de vol, franchise 30 €	1 100 €

Pour plus d'informations, votre notice d'information sera disponible sur l'Espace Parents à partir du 01 juillet 2023 : <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/renree-scolaire-2023-2024>

[1] Franchise relative : si le montant du sinistre est inférieur ou égal au montant de la franchise, il n'y a pas d'indemnisation. Si le montant du sinistre est supérieur au montant de la franchise, le montant total du sinistre est indemnisé.

Mutuelle Saint-Christophe assurances  
277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 - [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr)  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances N° SREN : 775 662 497  
Opérateurs d'assurances exonerés de TVA - Art. 261-C du CGI

Comment récupérer l'attestation scolaire de votre enfant à partir du 21 août 2023 ?

- Rendez-vous sur <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves/>
- Remplissez le code postal ou département de l'établissement
- Choisissez votre établissement parmi la liste proposée
- Renseignez l'identité de votre enfant
- Remplissez vos coordonnées en tant que représentant légal

**Et c'est tout ! Vous recevrez votre attestation à l'email renseigné.**

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur votre contrat d'assurance scolaire (remboursement, adhésion...), contactez notre service dédié par mail : [service.asp@msc-assurance.fr](mailto:service.asp@msc-assurance.fr) ou par téléphone au **01 56 24 76 00** (suivi du choix 2, puis du choix 1).